

Les prix augmentent à nouveau en juillet Sur douze mois, hors tabac, la hausse est contenue à 0,2 %

En juillet 2019, les prix à la consommation hors tabac et l'indice général enregistrent une nouvelle hausse de 0,3 %, après avoir marqué une pause le mois précédent. La baisse de 0,7 % des prix de l'énergie ne compense pas l'augmentation des prix de l'alimentation (+0,7 %), et des services (+0,5 %). Les prix des produits manufacturés et du tabac, quant à eux, restent stables.

Sur un an, l'inflation générale s'élève à 0,7 % et celle hors tabac est contenue à 0,2 %. Les seuls produits alimentaires hors boissons, restent en baisse de 3,4 % sur un an.

Les prix de l'énergie enregistrent leur premier recul de 0,7 % sur un mois, après un trimestre de hausses marquées. Ils sont tirés à la baisse par le prix du litre d'essence qui passe à 142,6 F.CFP après 145,7 F.CFP le mois dernier (-3,1 %). Le litre de gazole, à 125,7 F.CFP, perd 30 centimes par rapport au mois précédent (-0,2 %). Les prix de l'électricité et du gaz sont stables sur un mois.

Sur les douze derniers mois, la variation des prix de l'énergie a été très chahutée. Globalement, la hausse s'élève à 1,8 % sur un an.

A l'inverse, les prix de l'alimentation progressent de 0,7 % sur un mois, après +0,4 % le mois dernier. En rupture avec la tendance globale entre avril 2018 et mai 2019, les prix des produits alimentaires augmentent de 0,9 % sur un mois (après +0,7 % le mois dernier). La hausse de 15,2 % des prix des fruits frais impacte particulièrement le résultat d'ensemble et masque le recul de moindre ampleur des prix des poissons et crustacés et des laitages. A l'inverse des produits alimentaires, les prix des boissons reculent : -0,3 % pour les boissons non alcoolisées et -0,5 % pour les boissons alcoolisées.

Sur les douze derniers mois, les prix de l'alimentation diminuent de 1,6 %. Hors boissons, la baisse annuelle est portée à 3,4 %.

Les prix des services affichent +0,5 % sur un mois en juillet, après un recul de 0,6 % en juin. Sur ce poste de dépenses, les prix connaissent des variations en dent de scie au fil des mois, au gré de la saisonnalité des

tarifs des transports aériens internationaux notamment. C'est une nouvelle fois le cas en juillet, avec en plus une hausse des prix des transports routiers de voyageurs. En effet, de nouveaux tarifs sont en vigueur depuis le 1^{er} juillet, pour les tickets à bord des autocars du réseau RAI.

Sur les douze derniers mois, les prix des services augmentent de 1,3 %.

Les prix des produits manufacturés sont globalement stables sur un mois (+0,1 %) dans le prolongement des trois mois précédents. Seul groupe de produits dont les prix évoluent vraiment, les meubles et articles d'ameublement connaissent une hausse de 2 %.

En glissement annuel, les prix des produits manufacturés affichent une baisse de 0,3 %, comme les deux mois précédents.

Le prix du tabac est stable depuis novembre 2018. Il progresse de 20,9 % sur un an.

Légère hausse sur un mois

Juillet 2019

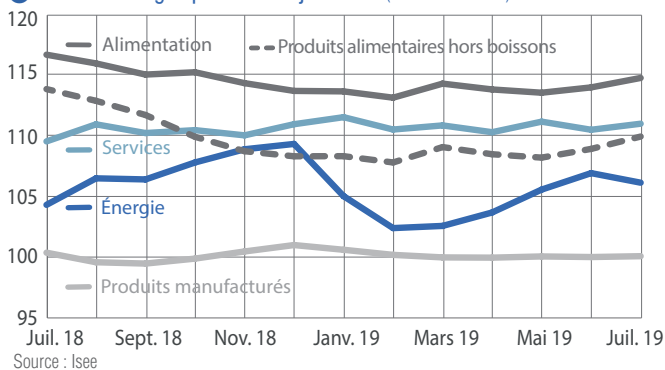
(Base 100 en décembre 2010)

L'indice des prix à la consommation des ménages hors tabac s'élève à 107,78 et le général à 109,80

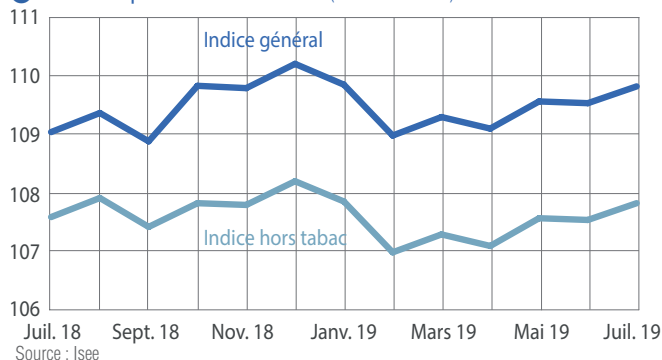
- Sur un mois, les prix hors tabac sont en hausse de 0,3 %
- L'alimentation** augmente de 0,7 %
- Le tabac** est stable (0,0 %)
- Les produits manufacturés** augmentent de 0,1 %
- L'énergie** diminue de 0,7 %
- Les services** augmentent de 0,5 %

Sur les douze derniers mois, les prix hors tabac sont en hausse de 0,2 %.
L'évolution de l'indice général est de +0,7 %.

● Indices des regroupements conjoncturels (base 100 déc. 2010)



● Indice des prix à la consommation (base 100 déc. 2010)



Indice des prix à la consommation des ménages					
Base 100 en déc. 2010	Pondération	Variation en % sur ...			
		Indices Juillet 2019	Le mois précédent	Les 12 derniers mois	Le début de l'année
Indice général du mois	10 000	109,80	0,3	0,7	-0,4
Indice hors tabac	9 803	107,78	0,3	0,2	-0,4
Indice hors tabac hors loyer	9 043	107,45	0,3	0,2	-0,4
Détail en 5 regroupements conjoncturels					
Alimentation	2 178	114,62	0,7	-1,6	0,9
Tabac	197	242,03	0,0	20,9	0,0
Produits manufacturés	3 031	99,90	0,1	-0,3	-0,9
Energie	984	105,97	-0,7	1,8	-2,9
Services	3 610	110,84	0,5	1,3	0,0
Détail en 13 divisions*					
Produits alimentaires hors boissons	1 769	109,78	0,9	-3,4	1,5
Boissons non alcoolisées	220	117,31	-0,3	3,0	-1,2
Boissons alcoolisées et tabac	386	197,35	-0,3	13,7	-0,9
Habillement et chaussures	320	84,47	0,1	-2,5	-3,3
Logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles	1 740	114,26	0,0	1,1	-0,6
Ameublement, équipement ménager & entretien courant de la maison	761	101,98	0,3	0,0	-0,8
Santé	143	103,28	0,0	-0,2	-0,4
Transport	2 119	106,46	0,4	1,8	-1,2
Communications	350	84,12	0,0	0,2	0,3
Loisirs et culture	962	102,36	0,0	0,3	-0,5
Enseignement	20	119,79	0,2	2,1	2,1
Restaurants et hôtels	471	122,55	0,0	1,9	0,7
Autres biens et services	739	105,00	0,1	-0,4	-0,4

* Division de la nomenclature internationale des produits (COICOP)
Source : ISEE



Rappel TGC

La taxe générale sur la consommation entrée en vigueur en octobre 2018 a des effets directs sur la structure de la formation des prix, puisque les taux sont différenciés par type de biens ou services. Certains produits alimentaires sont exonérés (riz, pâtes, beurre, tomates, salade, carottes, eaux minérales etc...), de même que les services liés à la santé (soins, hospitalisation, transport de malades...), à l'éducation, à la garde d'enfants et à l'accueil en maisons de retraite.

L'inflation contrastée des prix des produits alimentaires, selon qu'ils incluent ou non les boissons, en découle avec une exonération ou un taux réduit à 3 % sur les produits alimentaires de base, contre un taux à 22 % sur les boissons sucrées et alcoolisées.

En parallèle de la mise en place de cette taxe, une réglementation des prix et des marges a été adoptée qui prend pour référence le mois d'avril 2018.